

## Mot du Maire

### Maintenir des services une de mes priorités

Comme bien des maires de France, notamment de petites communes, je suis préoccupé, comme le sont mes conseillers, de maintenir et même d'améliorer les services existants.

Cela demande parfois patience et effort soutenu pour trouver des solutions ou encore pour mettre en relation des personnes.

C'est ainsi le cas de l'épicerie où le gérant actuel a décidé de cesser son activité. Nous nous sommes employés dès que nous l'avons su de le mettre en relation avec des candidats.

C'est aussi le cas du projet de maison de santé où la solution de l'ancien bureau de poste ne semble pas l'option intéressante pour les professionnels de santé approchés. Là encore, nous espérons qu'une autre option envisagée (voir l'article dans ce numéro) les intéressera.

Nos efforts se portent aussi sur le projet de parc photovoltaïque. Même si nous ne sommes pas directement impliqués dans le dossier, nous le suivons de près avec d'autres membres de la Communauté de communes. Nous restons néanmoins optimistes.

Cet optimisme m'anime également en constatant la croissance progressive de notre population, signe sans doute de sa vitalité et de l'importance de sa jeunesse. Des projets comme celui de Fongrave ont pour but de répondre en partie à leurs besoins. D'autres suivront.

Didier Lamouroux

## Aménagement

### Esplanade Fongrave

## La première tranche achevée au début de l'été

**D**EPUIS plusieurs semaines, des ouvriers s'activent à l'aide de pelleteuses et de camions à réaliser les travaux de l'Esplanade Fongrave, à savoir le terrain de pétanque, les parkings et les voies d'accès depuis la route de St-Martial et sur le côté de la salle des fêtes.

Les travaux seront achevés début juillet.

L'Esplanade Fongrave sera alors en mesure d'accueillir ses premiers visiteurs, notamment les jeunes sportifs. En effet les installations du *City stade* financées par la Communauté de communes sont déjà en place. Il ne manque plus que la clôture de protection à poser.

La municipalité prévoit d'ajouter d'ici peu des équipements de jeux pour les jeunes enfants (balan-



çoire, toboggan, cheval, etc). Fait à souligner, elle a bénéficié pour ce faire du concours financier de l'ancienne association «*Les enfants d'abord*».

Quant à la salle d'équipe-

Vues des voies d'accès et du city stade

ments sportifs, les premiers travaux de fondation ont

*suite p 2*

## Dans le cadre du PAVE Amélioration de l'espace piéton

**D**ANS le cadre du programme PAVE qui s'inscrit parfaitement avec le projet d'aménagement du bourg, la municipalité a fait réaliser un relevé des voies actuelles



(routes départementales et voies communales) qui traversent la commune, pour être en mesure de passer ensuite à l'étape suivante : choix et esquisses des espaces piétonniers à aménager ou à réaménager.

Le travail de relevé carto-

graphique réalisé par la société *Geosat* a donc permis de disposer de toutes les informations pour procéder à l'étape suivante, celle des plans des aménagements. Ce travail a été confié, après appel d'offres à la société *Azimuth* de Libourne

*suite p 2*

## Gornac grandit Sa population atteint 400 habitants

**L**A population de Gornac vient d'atteindre le cap des 400 habitants, chiffre fourni par l'INSEE.

Ce niveau démographique, Gornac ne l'avait plus connu depuis les années 80 au cours desquelles sa population a fluctué entre



*suite p 2*

## Esplanade Fongrave

suite de la page 1

été entrepris, il y a quelques jours. Si tout se passe comme prévu, sa construction devrait être terminée

## Espace piétonnier

suite de la page 1

qui a remis un avant-projet sous forme d'esquisses.

Les travaux envisagés au moins en quatre tranches pour l'ensemble de la commune sont évalués à 470 000 euros. Ceux-ci devraient s'étaler sur cinq à six ans.

## démographie

suite de la page 1

350 et 375 habitants.

Cette croissance démographique est toujours un bon signe pour une collectivité locale comme la nôtre. A espérer maintenant que des naissances ou l'arrivée de nouveaux habitants viennent grossir les rangs et rattraper ainsi le niveau de 1975, où Gornac comptait alors 418 habitants.

Cela dit, ce dernier chiffre

d'ici la fin de l'année.

Elle pourra alors accueillir en toutes saisons les pratiquants (enfants, jeunes et adultes).

La première tranche portera sur un tronçon de la route de Coirac et sur le parking des écoles.

Ce chantier devrait être entrepris d'ici un ou deux mois, pour coïncider avec les travaux de revêtement des routes départementales prévus au cours de l'été par le Conseil général.

ne constitue pas un record. La commune a atteint son apogée démographique en 1926, année où elle comptait alors 521 habitants.

Entre 1911 et 1936, sa population s'est maintenue à plus de 500 habitants, avant d'enregistrer progressivement une diminution démographique qui l'a vue passer à moins de 400 habitants à partir des années 80 jusqu'à cette année.

## Parc photovoltaïque

# Un dossier toujours d'actualité

**E**N dépit des apparences, le projet de parc photovoltaïque n'est pas enterré.

Gornac et la Communauté de communes, parties prenantes pour sa réalisation, continuent d'y croire, comme d'ailleurs les sociétés *Noveo* et *Renenco*, son partenaire dans la construction de parcs photovoltaïques et éoliens.

Mais voilà, de nouvelles mesures adoptées par l'Etat ont eu pour effet de ralentir dans un premier temps l'avancement du projet. Le permis de construire, délivré depuis mi-décembre 2011, permet de passer à l'étape suivante.

Entre-temps, les conditions de rachat de l'électricité

ont été revues à la baisse et modifiées (système basé sur appel d'offres dans le cas de grandes installations).

Par ailleurs les dernières mesures gouvernementales semblent favoriser d'autres types de capteurs solaires que ceux prévus. Elles inciteraient également l'utilisation d'anciens sites industriels plutôt que des zones agricoles, même en friches.

Un autre obstacle qui contribue à ralentir la réalisation du parc tient au coût du raccordement, basé sur une estimation de 18 km, au lieu des 7 km prévus dans le permis de construire.

Le surcoût engendré fragilise alors l'équilibre éco-

nomique du projet. Un autre acteur, le fabricant français de panneaux *Fonroche* mis en relation avec les deux sociétés par la municipalité et la CDC, pourrait constituer un nouvel atout comme partenaire et fournisseur pour la réussite du projet, au regard des objectifs du gouvernement actuel de favoriser le développement d'une industrie nationale. La municipalité, et le maire en tête, restent optimistes, en gardant un contact étroit avec les principaux acteurs. S'il le fallait, elle est prête à renouveler le permis de construire actuel (qui s'achève fin 2013).

## Projet de maison de santé

# Une autre option à explorer

**VOILÀ** presque deux ans que la municipalité avait lancé l'idée d'aménager l'ancienne poste, pour en faire une maison de santé réunissant divers professionnels de santé, dont le nouveau médecin Mme Delphine Orlik.

Après plusieurs rencontres entre ces derniers et divers échanges avec le maire, le Dr Orlik pencherait plus pour un cabinet privé dans un local plus petit qui lui appartiendrait. La proposition de vente de la poste par la commune n'ayant pas retenu son attention.

Pour sa part, le maire ne désespère pas de parvenir à

la réalisation d'une maison de santé.

L'autre option possible pour convaincre le Dr Orlik et d'autres professionnels de santé serait de les aider au niveau de l'acquisition d'un terrain appartenant à la commune, de façon à rendre le coût de construction du bâtiment plus accessible et adapté aux besoins de chacun.

La municipalité pourrait par exemple réserver une parcelle de Fongrave qui offre une accessibilité facile et des places de stationnement.



## Les Sonatines

### Récital de piano de Bruno Fumard,

le 28 juin, à l'église de Gornac

**BRUNO FUMARD**, ami et parrain de *La Troupe*, est plus connu sous le nom de *Jessé Garon* et pour son domaine de prédilection «le rock». Il se produira cette fois, le 28 juin à l'église de Gornac, dans un autre registre, la musique classique, en présentant sept pièces pour piano de sa composition, rassemblées sous le titre «Les Sonatines».

Bruno Fumard y fait le tour de ses influences classiques qui l'ont amené à la création de cette oeuvre.

L'artiste de St-Hilaire-du-Bois doit encore se produire dans d'autres localités.

Allez sur le site [www.gornac.fr](http://www.gornac.fr) pour plus d'infos sur les manifestations





## Une médaillée émue par les hommages

**P**ARENTS, amies et simples citoyens étaient venues nombreux à la salle des fêtes pour rendre hommage à Martine Cauhapé et fêter ses 38 ans de carrière au service de la mairie et des gornacais.

En présence du conseiller général et président de la Communauté de communes du Sauveterrois, Yves d'A-

mécourt, des conseillers municipaux, des maires et anciens maires voisins la médaillée a reçu les hommages appuyés des personnalités présentes, mais aussi de nombreux citoyens qui ont su apprécier tout au long de ces années sa gentillesse, son dévouement et sa bonne humeur.

Martine Cauhapé n'a pas pour autant arrêté de travailler. Elle est aujourd'hui à temps plein au service de la CDC du Sauveterrois. ●



## Les jeunes de l'Atelier Théâtre ont présenté leur spectacle annuel

**D**EVANT un public assez nombreux, les enfants et les jeunes, membres de l'Atelier Théâtre de Gornac ont présenté le 1<sup>er</sup> juin dernier



leur spectacle annuel. Ils ont su démontrer leur talent sur les planches et leur plaisir à jouer ensemble. ●



Une image des jeunes comédiens venus saluer le public à la fin de la soirée.

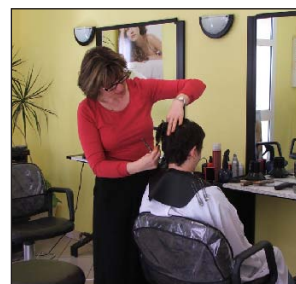
### La surprenante compagnie vous invite le 21 septembre

La dernière troupe théâtrale créée à Gornac, **La Surprenante Compagnie** invite les amateurs de théâtre et de rires à venir assister le 21 septembre prochain à une comédie donnée par les membres de cette troupe.

### Des artisans branchés

## Paule Coiffure sur internet

**D**EPUIS peu, le salon Paule Coiffure de Gornac affiche une vitrine planétaire avec son site internet ([www.paule-coiffure.fr](http://www.paule-coiffure.fr)). Sans aucun doute sa propriétaire ne cherche pas à offrir ses services à l'autre bout du monde.



En revanche l'affichage de ses prestations et des exemples illustrés de ses créations peuvent attirer une clientèle un peu plus éloignée de Gornac et des localités voisines.



Quoi qu'il en soit, ce site internet «vitrine» est de belle facture, à la fois sobre

et élégant. Il devrait contribuer à étendre sa notoriété et sa clientèle. ●

## Le magasin d'alimentation cherche un repreneur

**L**E MAGASIN d'alimentation, point presse et tabac, géré depuis quelques années par M. Reynaud est à vendre. Ce dernier est à la recherche d'acquéreurs du fonds de commerce.



La municipalité, propriétaire des murs, n'a aucun pouvoir pour agir sur l'activité et les décisions de son locataire. Depuis toujours, elle a cependant œuvré pour maintenir au coeur du bourg de Gornac un commerce de proximité.

Depuis qu'elle a eu connaissance des intentions de son locataire actuel, le maire et ses conseillers se sont acti-

vés pour le mettre en relation avec des candidats à la reprise.

Deux Gornacais ont manifesté leur intérêt pour reprendre le commerce. La municipalité suit ce dossier de près. ●



**Installation du défibrillateur**

Le lieu d'installation du défibrillateur acquis par la commune a été choisi. Il sera placé d'ici peu près de la pharmacie. Une place toute désignée pour rendre plus efficace d'éventuelles interventions.

**Conteneur et encombrants**

Un conteneur pour encombrants sera installé les 7 et 8 septembre à côté de l'atelier municipal (en face du nouveau cimetière). Comme le prochain *Echo* paraîtra après cette date, il était donc nécessaire de le préciser dans cette édition.

**Renouveler son passeport ou sa carte d'identité**

A l'approche de l'été, nombre de personnes ont besoin de renouveler l'une de ces pièces d'identité.

Pour éviter un délai d'attente incompatible avec les dates de voyages ou d'exams, en raison de l'afflux des demandes durant l'été, la préfecture incite les personnes à prendre leurs dispositions le plus tôt possible. Elle conseille de ...

- vérifier les dates d'expiration de la carte d'identité ou du passeport;
- s'adresser à la mairie du

domicile (carte d'identité) ou à l'une des mairies équipées d'une station biométrique (passeport). Pour les Gornacais, la mairie équipée la plus proche est Sauveterre. Rappelons que le délai de délivrance d'un passeport biométrique est d'environ un mois.

**Le coût du préau**

La construction du préau de l'école a suscité des interprétations diverses sur les coûts assumés par la municipalité. Voilà la réalité. La part de la commune s'élève à 23 116 euros, pour un coût total de 74 000 euros TTC.

**Ouverture du moulin**

Le moulin-musée accueillera le public tous les dimanches de juillet et août de 15 h 30 à 18 h30 et le 15 septembre (Fête du Patrimoine). L'accès est gratuit pour les enfants et coûte 1 euro pour les adultes (sauf le 15 sept : gratuit/tous).

**Fête de l'Agneau**

Scène attendrissante de la dernière Fête de l'Agneau. Les jeunes bergers semblent un peu craintifs face aux deux agneaux.



**Le 7 juillet dans Gornac et ses environs**

**Finales du championnat d'Aquitaine de cyclisme**

Dans la foulée des fêtes, Gornac accueille le 7 juillet plusieurs compétitions du championnat régional de cyclisme sur route. Organisées par le *Vélo Club Pays de Langon*, ces courses débiteront à 9 h avec un contre-la-montre cadets de 8,5 km, suivi par l'épreuve réservée aux juniors sur la même distance, à 10 h 30. Ce sera ensuite les courses sur route que les coureurs

LE 29 mai dernier, la bibliothèque municipale a accueilli durant la journée des jeunes venus voter afin d'élire leur livre préféré dans quatre catégories. Il s'agissait en fait de la dernière étape du *Concours Lire et élire* organisé chaque année par le Conseil



général de la Gironde.

Le concours 2013 a enregistré 27 inscriptions, soit une sensible augmentation par rapport à l'année précédente.

Les livres qui ont remporté le plus de suffrages auprès des jeunes qui ont voté sont

- dans l'ordre des 4 sélections :
- *Fanfan* (série jaune)
  - *Le Yark* (série bleue)
  - *Black out* (série verte)
  - *Mamika* (série orange).

**La Fête de Gornac 2013 décalée au 5 et 6 juillet**

Pour la première fois, la Fête de Gornac n'aura pas lieu au mois de juin, mais le 5 et 6 juillet. Cette décision, prise par le Comité des fêtes, a pour but d'éviter la «concurrence» avec d'autres manifestations importantes qui se tiennent simultanément dans d'autres localités.

Les deux jours de fête, qui se dérouleront en fait en soirée, seront placés sous le signe de la musique et de la danse et s'adressent avant tout aux ados et jeunes adultes.



En effet le programme de ces deux soirées estivales est, à l'exemple de l'an dernier, un *Danse Floor géant*. Il devrait attirer de nombreux jeunes de Gornac et des localités voisines et des adultes, amateurs de musique rythmée. Les organisateurs espèrent que le succès de ces deux soirées dépasse celui de l'édition 2012 qui avait attiré plus d'un millier de participants. Un service de restauration et une buvette seront proposés au public au cours des deux soirées.

**Un feu d'artifice pour clore les fêtes**

Le 6 juillet, un Feu d'artifice viendra animer ces festivités. Il se déroulera à partir de 23 h sur l'Esplanade Fongrave comme toutes les animations.

**Vie des gens**

**Naissances**

5 janv. : Lorenzo ROUDIER-PERROY

26 février : Angelo DOS SANTOS PIVA

5 mars : Pierre-Jean, Raymond HARPIN

4 juin : Lenny FERRAN - - BEYRET

**Mariage**

9 mars : Marion RATEAU et Julien, Dominique, Michel POUSELER

**Décès**

7 mars : Alain BRIDET

6 avril : Marie PEYTUREAU

3 juin : Georgette, Catherine BOISSEILLE, ép. LAFOSSE